

## REFLEXION SUR LE CONCEPT D'ETHNOARCHEOLOGIE.

Les archéologues ont depuis toujours fait appel, implicitement ou explicitement, aux données de l'ethnologie pour résoudre les problèmes d'interprétation que posent l'étude des données archéologiques. Nul n'échappe en effet à cette confrontation entre passé et présent ne serait-ce que par la volonté de "ressusciter" son objet. Les bases théoriques justifiant ce genre d'approche sont malheureusement souvent mal élucidées. Notre propos est d'essayer d'approfondir ici les bases théoriques et les modalités d'application de cette confrontation que nous désignerons ici sous le terme d'*ethnoarchéologie*.

### 1. Le projet d'une anthropologie globale.

Nous poserons au départ qu'archéologie et ethnologie ne diffèrent pas quant à leur but. Les deux disciplines visent une compréhension globale de l'homme au delà des différences dans le temps et au delà des différences dans l'espace. Notre projet est donc unitaire et porte sur le même objet. Les différences de méthode ne justifient en rien une scission des visées théoriques. Pour l'archéologue l'ethnoarchéologie implique, sur le plan pratique, deux approches distinctes. Nous aimerions montrer qu'elles sont strictement complémentaires.

La première est la recherche d'une vision

ethnologique du passé et se rapporte étroitement à notre projet unitaire. Cette approche est bien connue des chercheurs de langue française grâce aux travaux d'A. Leroi-Gourhan dans le domaine de la préhistoire. Certains concepts théoriques fixant les modalités du recours à l'ethnologie méritent pourtant d'être approfondis.

La seconde est la recherche d'une vision archéologique du présent. Cette approche qui consiste à étudier, en archéologie, certains aspects des civilisations vivantes est plus nouvelle ; elle a surtout été développée par la recherche anglosaxonne.

Nous voudrions soutenir ici la thèse suivante : Les vestiges matériels mis au jour par l'archéologue ne sont jamais interprétables en termes univoques. Il est donc nécessaire :

1. de rechercher les bases d'un retour aux faits archéologiques qui permettent de choisir une interprétation donnée d'un fait et de rejeter les autres. Cette voie hypothético-déductive proposée par la recherche anglosaxonne doit prolonger notre vision ethnologique du passé.
2. de tenter de préciser et surtout de limiter en nombre les modèles ethnologiques mobilisés. Une vision archéologique du présent permet de mieux saisir les liens unissant les faits matériels aux

interprétations.

## 2. Les fondements théoriques d'un rapprochement entre ethnologie et archéologie.

Posons-nous tout d'abord la question de savoir s'il est légitime d'opérer un rapprochement entre les données de l'ethnologie et celles de l'archéologie en limitant ici notre réflexion aux sociétés traditionnelles non urbaines (la discussion risque pourtant de n'être guère différente pour les sociétés urbaines). Le sujet a soulevé de nombreuses polémiques que nous ne tenterons pas de résoudre. Résumons simplement les éléments du problème.

### 2.1. Contre ce rapprochement : les contingences historiques.

Les adversaires du rapprochement insistent sur le caractère contingent et toujours original des cultures. Lévi-Strauss a traité ce sujet en détail dans son essai *Races et Histoire* (1961) auquel nous pouvons renvoyer le lecteur.

### 2.2. Pour ce rapprochement : l'importance des déterminismes.

Les partisans du rapprochement reconnaissent l'existence de certains déterminismes (donc de lois) qui entraîneraient des solutions analogues ou identiques aux problèmes que se posent des civilisations distinctes. Le jugement que l'on porte sur la validité du recours à l'ethnologie dépend alors de l'importance accordée à ces déterminismes. Ces déterminismes sont de trois ordres :

1. Les déterminismes naturels. Des milieux naturels (relief, climat, végétation, etc.) identiques conditionnent des formes de civilisation comparables. Nous sommes ici dans le domaine de l'écologie.

2. Les déterminismes internes à l'homme.

L'homme est unique. La "nature humaine" conditionne les analogies. Ce courant de pensée tend actuellement à reprendre une certaine importance à travers des disciplines comme la sociobiologie (Wilson, 1975) ou l'ethnologie humaine (Eibl-Eibesfeldt, 1976). Cette approche qui postule l'existence des bases génétiques aux comportements sociaux a soulevé à juste titre de vigoureuses réactions (cf. Hopkins, 1977).

3. Les déterminismes techno-économiques. Nous nous situons ici dans le cadre des théories marxistes. L'unité n'est donnée ni par le milieu ni par une hypothétique nature humaine mais par la relation homme-milieu et plus précisément par les moyens que l'homme utilise pour tirer du milieu de quoi survivre et se reproduire.

D'une manière générale le recours à l'ethnologie est d'autant plus légitime que la "distance" séparant la société présente de la société passée est moins grande. Le terme distance est alors pris dans deux sens.

Il s'agit d'abord de la distance spatio-temporelle. Plus la société vivante est proche dans l'espace et/ou dans le temps de la société étudiée par l'archéologue plus la confrontation est légitime (voir par exemple l'analyse d'un pueblo indien par Hill (1968) ou les magnifiques recherches poursuivies aux Nouvelles Hébrides par J. Garanger (1972).

Il s'agit ensuite de la distance conçue dans la perspective des déterminismes évoquée ci-dessus. Les sociétés vivant dans le même contexte naturel seront plus comparables entre elles que les autres, de même les sociétés possédant le même degré de développement technoéconomique.

\* \* \* \* \*

Le schéma de la fig. 1 permet de suivre

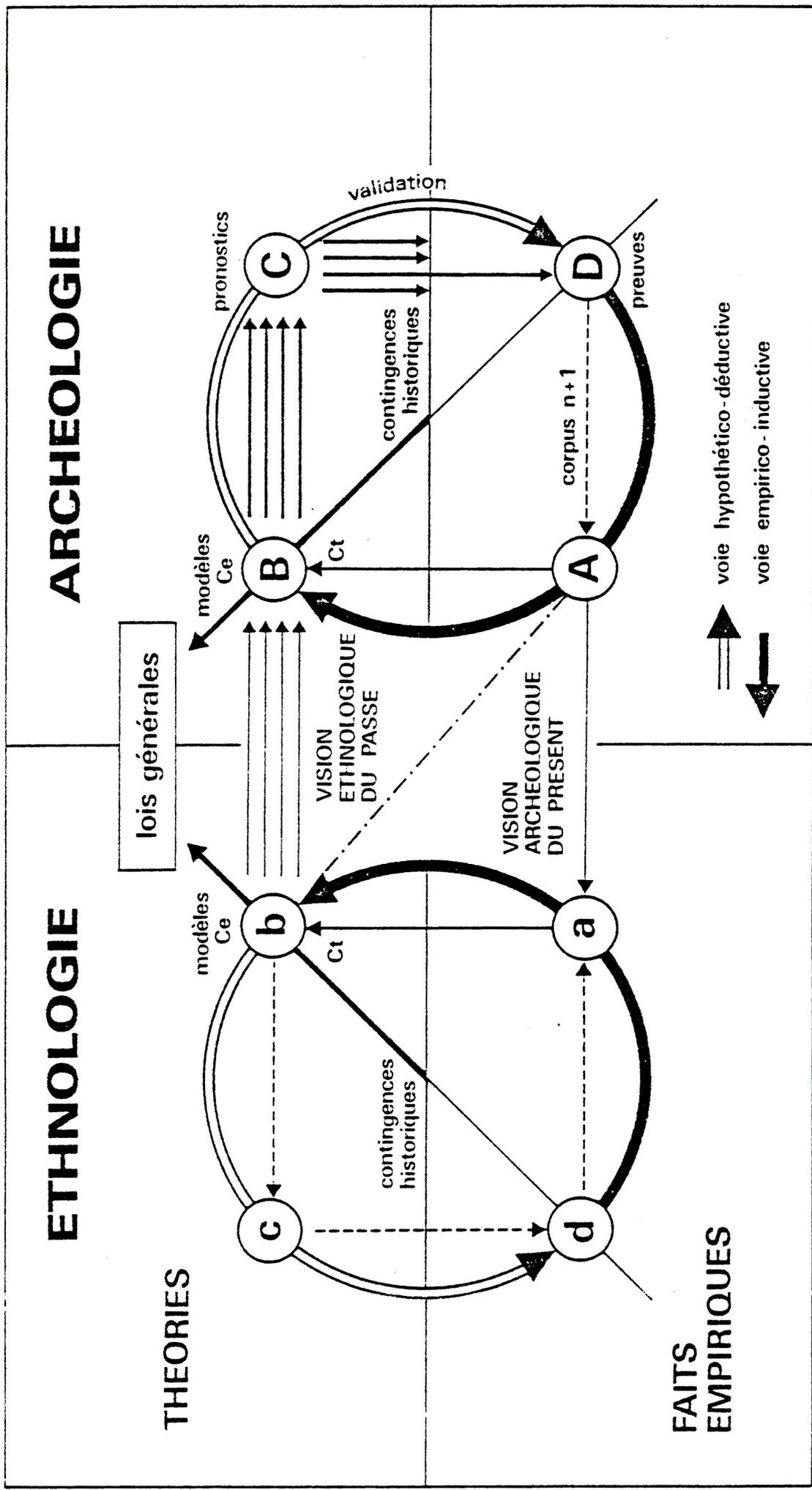


Fig. 1. Le problème des relations entre ethnologie et archéologie posé dans le cadre d'une épistémologie scientifique.

le déroulement de notre raisonnement. Nous nous sommes inspiré pour le construire des travaux de J.-Cl. Gardin (1974 et 1979). On trouvera dans *Une archéologie théorique* la description des concepts que nous utiliserons ici.

### 3. La vision ethnologique du passé.

Le recours à l'ethnologie ne doit pas, à notre avis, intervenir en n'importe quel point du cycle de la recherche. Il y a en effet lieu de distinguer deux étapes radicalement différentes.

#### 3.1. La recherche des interprétations (transition A → B).

La première étape empirico-inductive part des faits archéologiques et tente de dégager à leur propos des "configurations formelles" susceptibles d'être interprétées (transition A → B). C'est le groupement des données en paquets que l'on désigne sous le terme général de typologie ( $C_t$ , constructions typologiques). A ce niveau la recherche doit se dérouler uniquement à l'intérieur des faits archéologiques selon les préceptes proposés par la linguistique structurale puis par le structuralisme en général. Cette étape est donc en principe dégagée de toute confrontation extérieure, mis à part l'effet de *feedback* provenant des constructions explicatives antérieures (transition D → A).

Nous ne saurions trop insister sur le saut épistémologique que représente la seconde étape de la démarche c'est-à-dire l'interprétation des configurations formelles. C'est en effet à ce niveau, celui de la création de modèles, que le recours aux données de l'ethnologie ne peut implicitement ou explicitement être évité (Gallay, 1978). Le passage se fait généralement selon le cheminement suivant (cf. Lagrange et Bonnet, 1978).



où, dans le cas le plus simple,  $P_n$  est la configuration formelle dégagée,  $P_n + 1$  la construction explicative (l'interprétation), et H l'hypothèse permettant de passer de l'un à l'autre.

Ce schéma nécessite pourtant quelques commentaires.

1. L'hypothèse permettant le passage d'une proposition à l'autre constitue le premier niveau où l'ethnologie peut intervenir (sémantique locale dans le domaine ethnologique ou sémantique universelle).

2. Généralement les mêmes faits archéologiques suscitent plusieurs hypothèses qui aboutissent à plusieurs propositions contradictoires. C'est la situation sur laquelle nous insistons en début d'article en disant que les faits archéologiques ne sont pas interprétables en termes univoques. Cette situation fait partie du jeu; elle a deux conséquences :

- il est tout aussi important de s'appliquer à rejeter certaines interprétations que de justifier celles que l'on conserve;
- il est normal que plusieurs interprétations contradictoires restent en compétition. Le choix entre ces hypothèses implique un retour aux faits (transitions B → C et C → D) sur lequel nous reviendrons.

3. L'analyse des travaux archéologiques montre que les enchaînements de propositions sont rarement simples et que le modèle proposé est souvent le fruit de toute une série de propositions échaffaudées les unes sur les autres (Gardin, 1979, p. 175 et suiv.).

### 3.2. Les étapes de la validation (transitions B→C et C→D).

Le choix entre les explications restant en compétition fait partie de l'archéologie hypothético-déductive chère aux auteurs anglo-saxons. Elle consiste à préciser les critères qui, sur le plan des faits archéologiques, pourraient permettre de départager les diverses interprétations en présence. Ces faits archéologiques sont des faits nouveaux non mobilisés dans la construction initiale. La démarche, assez nouvelle aux yeux de la recherche actuelle, présente deux étapes. La première consiste à déduire des interprétations en présence des pronostics concernant les faits archéologiques (transition B→C), la seconde, qui correspond à la validation proprement dite, consiste à passer les pronostics établis au crible de la réalité par un retour à de nouveaux faits, à un nouveau "terrain". Ce retour aux faits permet de transformer certains pronostics en preuve (transition C→D), donc, idéalement, de conserver certaines interprétations et d'éliminer certaines autres.

#### 4. La vision archéologique du présent.

L'objectif de l'approche archéologique du présent est de préciser et de limiter les alternatives proposées à l'interprétation archéologique au niveau de la transition b → B de notre schéma.

Le titre de l'ouvrage que Yellen (1977) consacre par exemple aux !Kung du Kalahari est *Archaeological approaches to the present, Models for reconstructing the past*.

Il contient explicitement les deux composantes de cette démarche qui va maintenant nous retenir. L'auteur mentionne en effet une stratégie, la vision archéologique du présent et un objectif, l'utilisation des données recueillies dans le cadre d'une problématique archéologique.

Cette approche implique donc une utilisation du terrain ethnologique pour y découvrir des lois utilisables en archéologie.

Une question vient alors à l'esprit : pourquoi cette nouvelle méthodologie, pourquoi ne pas utiliser simplement les acquis de l'ethnologie traditionnelle ? En fait cette problématique comble une certaine lacune de l'ethnologie, discipline qui n'a jamais considéré l'étude de la liaison : fait matériel - sens et/ou fonction - comme un objectif prioritaire. Son influence peut donc être bénéfique au niveau ethnologique aussi.

Nous voyons dans cette démarche trois caractéristiques essentielles, examinons-les maintenant.

#### 4.1. Une contrainte sur les faits matériels retenus (transition A → a).

L'ethnologue converti en archéologue, ou vice-versa, va porter son intérêt sur les faits matériels que l'archéologue étudie, d'où par exemple son intérêt pour les structures d'habitat (Yellen, 1977, David, 1971), pour les techniques de chasse et l'utilisation du gibier (Binford, 1978) ou encore pour la poterie (Gallay, 1970 et à paraître). Il y a donc contrainte sur les faits matériels mobilisés au niveau de la phase compilatoire.

Afin de rendre Présent et Passé comparables la saisie des faits va s'inspirer des méthodes de l'archéologie. Le vocabulaire compilatoire va tenter de calquer les distinctions utilisées au cours des fouilles. La représentation des données va suivre les mêmes voies en multipliant par exemple les plans et les rendus spatiaux.

On comparera ainsi avec profit les relevés des "casses" !Kung proposés par Yellen et l'analyse des tentes magdaléniennes de Pincevent par Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan

et Brézillon, 1972).

#### 4.2. Une recherche des typologies déduites (transition a → b).

Considérons ici l'ordination typologique dans son sens le plus noble, c'est-à-dire la mise en correspondance bi-univoque de classes intrinsèques portant sur les caractéristiques des objets (propriétés P, physiques, G, géométriques et S, sémiologiques) et de classes extrinsèques portant sur le contexte extérieur de l'objet (propriétés L, lieu, T, temps et F, fonction).

En ethnologie nous nous trouvons dans une situation idéale où la partition extrinsèque est donnée par les faits et n'a pas besoin d'être restituée. Cette situation est particulièrement intéressante dans le cas des partitions F. La différence entre ethnologie et archéologie est moins nette dans le cas des partitions L et T que l'archéologue peut facilement identifier (ordination stratigraphique pour T, ordination cartographique pour L par exemple).

En ethnologie nous nous trouvons donc souvent en présence de typologies aux classes extrinsèques F imposées, donc de typologies déduites (Gardin, 1979, tableau p. 157, 3a et 3b).

La démarche consiste à rechercher les critères intrinsèques nécessaires et suffisants pour définir les classes extrinsèques données par les faits. Cette démarche se rapproche donc de l'analyse componentielle (Hammel, 1965), à la différence qu'elle ne porte pas sur le discours que l'indigène tient à propos de la réalité mais sur la réalité ordonnée par l'indigène (au niveau de sa pratique).

A ce niveau l'interprétation donnée des classes est, par construction, univoque dans un contexte d'observation donné (par rapport à un corpus donné). Le caractère multivoque de l'interprétation peut pour-

tant réapparaître si l'on mobilise plusieurs corpus distincts. Les mêmes faits matériels observés dans des sociétés distinctes peuvent en effet recevoir des sens différents. On saisit à ce niveau l'intérêt de ce genre d'approche pour l'archéologue. En définissant l'ensemble des possibles l'ethnologue contribue à élargir la problématique archéologique (mais ne restreint pas les possibilités existant au niveau de la transition b → B).

#### 4.3. Une systématisation des interprétables (étape b).

Les connotations F fournies par l'observation de la réalité vivante constituent déjà une première étape de l'interprétation. Celle-ci peut naturellement se prolonger par des interprétations plus "nobles" et plus complexes. Nous tombons alors dans le dilemme bien connu des ethnologues : faut-il considérer les explications fournies par les indigènes comme les vraies lois de l'ethnologie ou faut-il, nous ethnologues, reconstituer une réalité sous-jacente expliquant les faits ?

Il est évident qu'une bonne compréhension des faits doit tenir compte de l'un et de l'autre. Comme le schéma de la fig. 2 l'indique nous sommes en présence de trois théories trouvant leurs origines dans les mêmes faits, l'interprétation des indigènes, l'interprétation que l'ethnologue porte sur ces faits, enfin l'interprétation que l'ethnologue propose de la théorie indigène. Il est important de mentionner à propos de ce dernier cas que la valeur cognitive de la théorie ethnologique porte sur la théorie indigène (considérée comme un fait) et non sur les faits eux-mêmes.

Pour ce qui concerne le cadre de notre réflexion présente le problème reste pourtant secondaire. Tout travail d'ethnoarchéologie devrait pourtant tenter de situer sa démarche par rapport à cette question.

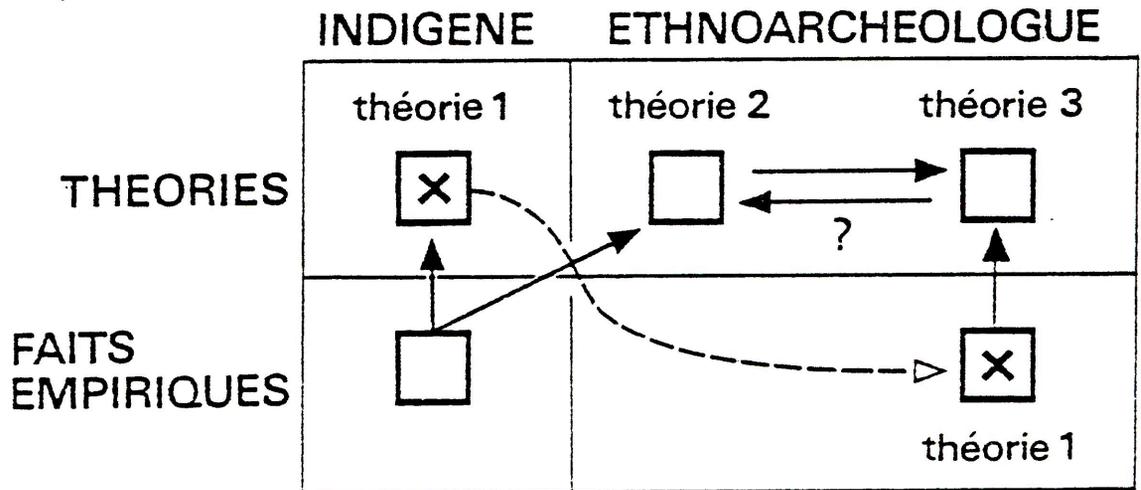


Fig. 2. Relations entre faits empiriques et théories explicatives.

#### 4.4. Deux remarques.

Deux remarques complèteront ces quelques réflexions sur la vision archéologique du présent.

La première concerne la partie située à gauche de notre schéma (transition  $b \rightarrow c \rightarrow d \rightarrow a$ ). Nous retrouvons à son propos les remarques formulées à propos de la transition  $B \rightarrow C \rightarrow D \rightarrow A$ . Nous ne nous y arrêtons donc pas.

La seconde concerne un petit jeu auquel les archéologues ethnologues se sont parfois astreints. Il consiste à dédoubler la transition  $a \rightarrow b$  et de pratiquer en deux étapes.

Dans une première étape l'archéologue utilise les seules ressources de sa propre discipline et interprète le corpus vivant comme s'il s'agissait d'un corpus archéologique sans avoir recours à des informateurs indigènes. Dans un second temps l'analyse est reprise à l'aide des informations indigènes. Les deux résultats sont alors comparés.

On signalera par exemple, l'analyse d'un campement Apache effectuée par Longacre et Ayres (1968), analyse discutée par les Indiens qui avaient occupé l'habitation quelques années auparavant. Est-il nécessaire de dire que la multiplication d'expériences utilisant cette procédure est pratiquement la seule voie permettant de valider les méthodes de l'archéologie.

#### 5. Conclusions

Nous terminerons en nous arrêtant encore quelques instants sur la question des modèles dégagés aux étapes B et b de notre schéma. Il est nécessaire de rendre compatibles les explications fournies dans les deux domaines, archéologie et ethnologie, si l'on veut atteindre l'objectif unitaire posé au début de cet article.

Nous retrouvons donc en ce point de notre schéma l'opposition existant entre contingences historiques et lois générales. Nous aimerions insister pour terminer sur le caractère tout relatif de cette distinction quand on l'aborde sous l'angle de la logique de la description. Les faits humains ne sont pas incompatibles ou compatibles par nature, ce sont les descriptions que l'on donne de ces derniers qui le sont. C'est au chercheur de décider à quel niveau de généralité il doit se situer pour éliminer les effets des contingences locales et accéder aux lois générales lorsqu'il compare un fait archéologique et un fait ethnologique. Prenons un exemple. La société Gouro de Côte d'Ivoire (Meillassoux, 1964) et la société néolithique européenne sont des sociétés distinctes non comparables parce que l'une vit dans un climat tempéré et l'autre dans un climat tropical. Elles deviennent compatibles lorsqu'on réalise que ce sont toutes deux des sociétés céréalières et que la production des céréales (ici le blé et l'orge, là le riz) entraîne des structures de sociétés qui peuvent être comparables (Meillassoux 1975 et 1977). Le seul problème essentiel devient alors: quel niveau de la description rend-il ces deux sociétés compatibles ? Ce niveau est-il "intéressant" pour la connaissance des sociétés humaines ?

Alain GALLAY  
Université de  
Genève.

BIBLIOGRAPHIE

- BINFORD L.R., *Nunamiut Ethnoarchaeology*. New York, San Francisco, London : Academic Press, 1978. (Studies in archaeology).
- DAVID N., "The Fulani compound and the archaeologist", *World archaeology*, vol. 3, n° 2, octobre 1971, 111-131.
- EIBL-EIBESFELDT I., *Par-delà nos différences. Etude de cinq tribus dites primitives*. Paris : Flammarion, 1976.
- HILL J.N., "Broken K Pueblo : patterns of form and function", in : S.-R. & L.-R. BINFORD (ed.), *New perspectives in archeology*, Chicago : Aldine, 1968, 103-142.
- GALLAY A., "La poterie en pays Sarakolé (Mali)", *Journal de la société des africanistes*, 15, 1, 1970, 7-84.
- GALLAY A., "Stèles néolithiques et problématique archéologique", *Archives suisses d'anthropologie générale*, 42, 2, 1978, 75-103.
- GALLAY A. (à paraître), *Le Samyééré Dogon, Mali, Afrique occidentale : archéologie d'un habitat*. En collaboration avec Cl. Sauvain-Dugerdil.
- GARANGER J., *Archéologie des Nouvelles Hébrides : contribution à la connaissance des îles du Centre*. Paris : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et Musée de l'Homme, 1972 (Publications de la société des océanistes, n° 30).
- GARDIN J.-Cl., "A propos des modèles en archéologie" (compte rendu de D.-L. CLARKE, (ed.), *Models in archaeology*, London : Methuen, 1972), *Revue archéologique*, fasc. 2, 1974, 341-348.
- GARDIN J.-Cl., *Une archéologie théorique*. Paris : Hachette, 1979.
- HAMMER E.A. (ed.), "Formal semantic analyses", *American anthropologist*, special publication, vol. 67, n° 5, 1965, 2.
- HOPKINS Paul O., "La sociobiologie", *La Recherche*, n° 75, février 1977, 134-142.
- LAGRANGE M.-S. et Ch. BONNET, *Les chemins de la "memoria" : nouvel essai d'analyse du discours archéologique*. Paris, CNRS, 1979 (Publications du CRA, Notes et monographies techniques n° 10).
- LEROI-GOURHAN A. et M. BREZILLON, "Fouilles de Pincevent : essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien", *Technique et recherche archéologique*, n° 7, (7e suppl. à *Gallia-Préhistoire*). (La section 36). Paris : CNRS, 1972.
- LEVI-STRAUSS Cl., *Race et Histoire*. Paris : Gonthier, 1967.
- LONGACRE W.A. & J.-E. AYRES, "Archeological lessons from an Apache Wickiup", in : S.-R. & L.-R. BINFORD (ed.), *New perspectives in archeology*, Chicago : Aldine, 151-159.
- MEILLASSOUX Cl., *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*. Paris : Mouton et Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1970 (2ème ed.).
- MEILLASSOUX Cl., *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : Maspero, 1975.
- MEILLASSOUX Cl., "Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance", in : *Terrains et Théories*. Paris : Anthropos, 1977, 21-62.
- WILSON E.-O., *Sociobiology : the new synthesis*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1975.
- YELLEN J.-E., *Archaeological approaches to the present : models for reconstructing the past*. New York, San Francisco, London : Academic Press, 1977. (Studies in archeology).